

Prix de stage de la subdivision Électrochimie de la Société Chimique de France pour la promotion de l'électrochimie au niveau Licence et Master.

Règlement (année 2025-2026)

Article 1 La subdivision Électrochimie de la Société Chimique de France (SCF) est un des principaux acteurs en électrochimie. Il tient à affirmer son rôle de partenaire de la communauté scientifique en reconnaissant et récompensant les travaux de jeunes chercheurs français. C'est pourquoi elle a décidé de créer trois Prix Annuels pour stimuler et soutenir la recherche scientifique dans les domaines de l'électrochimie au niveau de son enseignement en Licence et Master.

Article 2 Les Prix sont des prix annuels destinés à récompenser les meilleurs travaux de fin d'étude, présentés, pendant l'année académique en cours, par des étudiant.e.s de niveau L3, M1 et M2 dans des Universités et des Grandes Ecoles françaises. **Les travaux de recherche, dans toutes les thématiques de l'électrochimie fondamentale ou appliquée seront pris en considération.**

Article 3 Trois catégories de prix seront récompensés chacun par un certificat et une somme de 150€ pour les L3, 200€ pour les M1 et 250€ pour les M2. Ces prix seront attribués aux meilleurs mémoires émanant de candidat(e)s d'un établissement d'enseignement supérieur. Le jury pourra attribuer en fonction de la qualité des dossiers jusqu'à trois prix par catégorie.

Article 4 Un jury, composé par le Bureau de la subdivision se prononcera sur les travaux présentés. Le jury évaluera les travaux soumis sur la base d'un certain nombre de critères, parmi lesquels figureront entre autres : i) Qualité du travail théorique et/ou expérimental et du mémoire. ii) Originalité et caractère innovant. iii) Applicabilité et valeur ajoutée pour le domaine d'application. iv) Progrès par rapport à l'existant.

Article 5 Les candidatures doivent être envoyées à la Présidente de la subdivision (Corinne Lagrost corinne.lagrost@univ-rennes.fr) avant le 22 septembre 2026. Le dossier de candidature doit comporter différents éléments, dans l'ordre ci-dessous, regroupés dans **un seul fichier final au format pdf** et avec comme nom de fichier « **Nomcandidat_PrixL3M1M2 Electro2026.pdf** » :

- le rapport du stage,
- un résumé d'une page maxi de ce rapport. Dans ce résumé, les candidat(e)s donneront un aperçu de leur travail de fin d'études, en y résumant les points forts.
- un CV et une lettre de motivation. Dans la lettre de motivation, les candidat(e)s décrivent la raison pour laquelle leur travail entre en ligne de compte pour le prix.

Les candidat(e)s doivent mentionner clairement dans le résumé ET dans leur lettre de motivation : - Leur nom et prénom - Le nom de l'établissement d'enseignement et la faculté où ils/elles ont présenté leur travail de fin d'études et obtenu leur diplôme - Le titre de leur travail de fin d'études - Leur adresse électronique et numéro de téléphone de contact.

Ce dossier de candidature doit être complété d'un message de soutien par le/la directeur/trice de stage, dans un mail séparé adressé à corinne.lagrost@univ-rennes.fr.

Article 6 Le Jury se réunira fin septembre 2026 pour désigner les lauréat(e)s des prix et en établir la liste qui sera affichée sur le site de la SCF. Les lauréat(e)s seront informé(e)s par mail. La remise du prix sera organisée localement dans l'établissement d'origine du lauréat(e) par un représentant local de l'électrochimie lors d'un événement de son choix. Il est souhaitable qu'un (des) représentants des filières d'enseignement ainsi que de la SCF soit présent(e) lors de la remise du prix.

Article 7 La recevabilité des candidatures et tous les autres aspects concernant l'attribution du prix sont du ressort du jury et sont sans appel.